

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 25 NOVEMBRE 2025

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

08/12/2025

ID : 022-200067981-20251125-DEL2025_11_252-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 25 novembre à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; CORBEL Samuel (*suppléant*) ; DOYEN Virginie ; ÉCHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; PAGNY Gilles ; MOURET Patricia ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; TERTRAIS Isabelle (*suppléante*) ; THOMAS David (*suppléant*) ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOULANGER Servane à CHAPPÉ Fanny ; DUMAIL Michel à GUILLOU Rémy ; LE HOUÉROU Annie à GOUDALLIER Benoit ; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth ; PRIGENT Jean-Yvon à ÉCHEVEST Yannick ; RASLE-ROCHE Morgan à GOUAULT Jacky ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; DUPONT Frédéric ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE VAILLANT Gilbert ; PONTIS Florence ; QUENET Michel ; SALOMON Claude ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	64
Procurations	07
Votants	71
Absents	17

Date d'envoi de la convocation : mercredi 19 novembre 2025
Secrétaire de séance Gilbert LE BLEVENNEC

Délibération

DEL2025-11-252

**MOBILITÉS : CONVENTION RELATIVE AU PROJET BREIZHGO EXPRESS NORD
ARMOR - AVANTAGE**

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le 08/12/2025

ID : 022-200067981-20251125-DEL2025_11_252-DE

En mars 2025, Guingamp-Paimpol Agglomération a signé une convention relative au projet BreizhGo Express Nord Armor avec la Région Bretagne et les EPCI de Lannion-Trégor Communauté, Leff Armor Communauté, Saint-Brieuc Armor Agglomération et Lamballe Terre & Mer.

Cette convention fixe les modalités financières de participation de chaque collectivité au projet BreizhGo Express Nord Armor qui correspond à des circulations supplémentaires de TER BreizhGo par rapport à l'existant en 2024, du lundi au vendredi hors période estivale.

Ce projet s'inscrit notamment dans le cadre contractuel existant entre la Région et SNCF Voyageurs, pour l'exploitation et le financement du service public de transport ferroviaire régional de voyageurs. La Région assure le portage administratif et financier du projet.

La convention initiale prévoyait :

- Une participation annuelle de Guingamp-Paimpol Agglomération pour un montant de 112 591 € HT sur la période 2026-2034, pour l'aide à l'exploitation ;
- Une participation de 1 885 111,4 € HT pour Guingamp-Paimpol Agglomération sur la durée totale du projet jusqu'en 2058 pour l'acquisition de matériels roulants (*le détail des appels de fonds prévisionnels annuels est présenté en annexe*).

Vu la délibération du Conseil d'agglomération DEL2024-11-242 du 26 novembre 2024 approuvant la convention relative au projet BreizhGo Express Nord Armor ;

Considérant l'instauration du Versement Mobilités Régional et Rural (VMRR) permettant à la Région Bretagne de prendre à sa charge les dépenses liées à l'exploitation ;

Considérant que le projet d'avantage implique une diminution de 112 591 € par an sur le budget annexe Mobilité en section fonctionnement pour Guingamp-Paimpol Agglomération ;

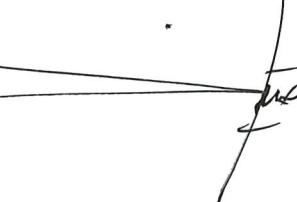
Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération à l'unanimité :

- Approuve le projet d'avantage à la convention relative au projet BreizhGo Express Nord Armor ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tout document pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Gilbert LE BLEVENNEC

